



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE FORT-MAHON-PLAGE

Table récapitulative
Séance du 13 janvier 2025

Légalement convoqué le 9 janvier 2025, le Conseil Municipal s'est réuni le 13 janvier 2025 à dix heures trente minutes, salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Alain BAILLET, Maire.

Le Conseil Municipal a examiné les projets de délibérations suivants:

Numéro	Objet	Décision du Conseil Municipal
2025/9	Demande de subvention DETR , DSIL et Conseil Régional pour les travaux d'extension de la mairie	14 voix pour - 1 voix contre
2025/10	Délibération annuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité (en application de l'article L.332-23-2° du Code Général de la Fonction Publique)	15 voix pour - adoptée à l'unanimité

La séance est levée le 3 janvier 2025 à 11h

Diffusion:

- panneaux d'affichages municipaux
- Site internet de la Ville www.fort-mahon-plage.com (rubrique: la Mairie > Affichage municipal > Conseil Municipal)

Conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2021-1310 et au Décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021; toute personne peut obtenir une copie de ces délibérations en Mairie, aux heures habituelles d'ouverture.